



Découvrons, Vivons et Rêvons ensemble notre quartier Blomet

BLOMET PARADISO

Téléphone : 06 23 75 31 55

E-mail : rueblomet@gmail.com

Blog : <http://blometparadiso.over-blog.com/>

Site internet : <http://www.blometparadiso.net/>

Compte-rendu de l'assemblée générale du mercredi 1^{er} octobre 2008, à la Maison des associations, 22 rue de la Saïda, Paris 15^e.

Présents :

Caroline BERTRAN, Patricia DELON, Delphine GORGES, Jean-Pierre GUILBERT, Gérard GUILLAUMIN, Anne LEMAIRE, Pierrette LEVEQUE, Stéphane MARTIN, Sébastien MORVAN, Anne-Marie ROMERA, Gilles ROUSSEAU, Gilles SABATIER, François SOUBRIER.

Représentée :

Chantal DELATTRE.

Pierrette, Delphine et Anne-Marie pour le carnet – la graphiste devrait livrer son travail courant novembre. L'assemblée décide, constatant les efforts déployés en direction du privé pour un montant de 800 €, que l'association avancera le reste des dépenses (soit 5 200€) de mise en page et d'impression sur sa trésorerie propre. L'objectif est de sortir le carnet pour les fêtes. Ensuite François continuera d'intervenir avec insistance auprès des bonnes personnes pour la ratification administrative du changement de nom voté à l'unanimité par les élus de Paris. Enfin, Pierrette travaillera sur la rédaction d'une ou de deux plaques qui seront apposées dans le square.

Jean-Pierre pour les artistes – année faste marquée par l'organisation d'une deuxième expo des artistes de Blomet Paradiso dimanche 6 octobre. Jean-Pierre a sollicité la participation d'un mime pour animer la journée (mais en vain) ; dans le même esprit, il propose un partenariat avec le Théo théâtre autour de « l'animation de rue », soit sous forme de prestation, soit sous forme de monitorat.

Gilles R. et Gérard pour les urbanistes – l'atelier permanent s'est réuni trois fois cette année pour « réinventer la rue : rue du spectacle, rue verte... ». Cette démarche cyclique se veut force de proposition pour les services techniques et les élus. Gérard commente la dernière demande de subvention exceptionnelle qui servira à la définition du projet d'allée verte par une école de paysage. RDV à suivre avec les élus de la majorité et de l'opposition pour expliquer le projet.

Suit un long débat sur le 33 rue Blomet, ou Bal nègre, les menaces qui l'entourent et nos rêves pour en faire un lieu citoyen. Il a été décidé de rédiger un petit topo pour les adhérents, synthétisant l'état des lieux tant des menaces que du projet qui est dans nos têtes.

Gilles S. et Sébastien insistent sur l'importance de fonctionner par analogie ; par exemple le Moulin à café (<http://moulin.cafe.free.fr/> ou encore <http://www.lentrepot.fr/>) ainsi que le site d'Urbanisme et démocratie dans le 14^e (<http://u.d.free.fr/>).

D'ores et déjà, François indique travailler avec un acteur du privé à l'élaboration d'un tel lieu. Géré par ce dernier en partenariat avec les habitants, les associations du quartier, etc., il s'emploiera à construire des liens, favoriser des rencontres et des échanges entre les habitants du quartier ainsi que des activités pour rompre l'isolement.

..../...



.../...

François pour l'AMAP – cet essaimage a bien démarré sous les aspects : support des AMAP IDF, choix du lieu de distribution, candidature spontanée des familles adhérentes de Blomet Paradiso... (Hélène rappelle qu'une AMAP, ce n'est pas si simple : la solidarité avec l'agriculteur est au cœur de celle-ci, la faisabilité financière n'est pas évidente.) Là où le bât blesse, c'est l'absence de leader... pour notamment régler l'épineuse question du recrutement d'un agriculteur. Patricia propose de donner un coup de collier au mois d'octobre pour redémarrer la dynamique et remettre le projet sur les rails. Hélène (membre de l'AMAP des Volontaires) se propose de nous aider en qualité de conseillère technique intermittente. François transmettra tous les éléments et organisera un RDV. François rappelle que, dans le sillage de l'AMAP, il est prévu d'organiser des ateliers de sensibilisation des familles (et notamment des enfants) sur l'alimentation raisonnée (programme détaillé à définir sur la base du volontariat).

Conseil de quartier – on a longuement débattu des questions suivantes :

- la présence de membres de BP aux conseils de quartiers ; décision de les recenser ;
- la nécessité de s'articuler avec ces instances ;
- la manière de travailler avec elles.

Il a été décidé de la philosophie suivante : pour un projet donné, faire inscrire le sujet à l'ordre du jour, assister aux réunions publiques pour le présenter, le défendre, le faire valider, le faire financer...

D'ores et déjà sur celui de Saint-Lambert : nos projets d'allée verte et de valorisation de l'artisanat d'art (en sommeil) ont été évoqués. François ajoute que dans le réseau culture/ville/hôpital auquel Blomet Paradiso participe (en animant notamment la commission lien social entre établissement de soins et associations de quartier via des médiations culturelles ; par des actions concrètes de collectage de mémoire), il est prévu de proposer des actions au niveau de chaque conseil de quartier du 15^e.

Nouveaux adhérents: Pierrette rappelle l'importance d'accueillir les nouveaux adhérents. Elle se propose de mettre en place des actions en ce sens sur la base des informations fournies par Gérard et François.

Projets futurs pour la période 2008-2009 :

Il ressort de la discussion générale les points suivants:

Pour les activités habituelles :

- Reprise de la fête du quartier ;
- Reprise d'une à deux expositions des artistes de Blomet Paradiso ;
- Reprise des activités de convivialité : père Noël, carnaval, etc. ;
- Edition et diffusion du carnet « 45/47 rue Blomet, adresse d'artistes » ;
- Atelier permanent d'urbanisme ;
- AMAP et ses ateliers.

Pour les projets exceptionnels :

- Coopération avec les écoles du paysage afin de finaliser et vérifier la faisabilité de notre projet –une allée verte de square en square.
- Organisation d'une projection cinématographique en plein air ;
- Inauguration citoyenne et festive du square de *L'Oiseau lunaire* ;
- Travail avec l'école élémentaire Blomet et les collèges Duhamel et Buffon sur les artistes du 45/47 rue Blomet ;
- Ouverture d'un lieu citoyen mixte privé et public.

..../...



.../...

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

• **Première résolution :**

L'assemblée approuve le rapport moral du président. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

• **Deuxième résolution :**

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice passé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (*voir en Annexes les comptes de résultat par activité*).

• **Troisième résolution :**

La cotisation annuelle pour l'année fiscale 2008 est fixée à 10 € MINIMUM.

L'association déposera d'un part une demande de subvention à la Mairie de Paris d'un montant de 5 000 € pour financer les activités habituelles de l'année fiscale qui commence. D'autre part, elle demandera, en fonction de l'état d'avancement des projets, et au fil de l'eau, des subventions exceptionnelles pour les activités exceptionnelles, notamment pour l'allée verte, le cinéma, l'inauguration du square de *L'Oiseau lunaire*, l'ouverture d'un lieu citoyen...

L'assemblée approuve le budget de l'exercice futur. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (*voir en Annexes les projets futurs*).

• **Quatrième résolution :**

L'assemblée approuve à l'unanimité les membres du bureau suivants :

François Soubrier, président ;

Gérard Guillaumin, trésorier ;

Pierrette Leveque, secrétaire ;

Delphine Gorges, vice-présidente.

Le principe de réunions du « Bureau élargi » à date fixe est gardé, le « Bureau élargi » étant, chaleureusement, ouvert à tous ceux qui le désirent.

Le Bureau se réunira à date fixe : les premiers mercredis de chaque mois, de 20 h à 22 h, chez les uns et les autres ou à l'OCM-CEASIL. Ces rencontres permettront de faire le point et de réfléchir sur les actions de Blomet Paradiso. La première réunion de novembre se tiendra le mercredi 5 novembre.

• **Cinquième résolution :**

L'assemblée approuve à l'unanimité les projets et activités habituels et exceptionnels évoqués dans la discussion rapportée ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire de séance.

LE PRÉDIDENT
François SOUBRIER

LE TRÉSORIER
Gérard GUILLAUMIN



COMPTE EXERCICE PASSE

Pour le période du 3 octobre 2007 au 1^{er} octobre 2008

COMPTES DE RESULTAT	DEPENSES	RECETTES
Fête du quartier Blomet	2 515,33	
Livre / Carnet	69,99	330,00
Exposition des artistes	333,78	
Visite russe	179,40	
Fonctionnement	287,62	
Subvention privée		200,00
Subvention (ville de Paris) 2008		(en attente)
Adhésions		1 050,00
TOTAL =	3 386,12	1580,00
	Résultats	-1806,12

SITUATION DE TRESORERIE

trésorerie début	6 245,86
trésorerie fin	4 439,74

CREANCES ET DETTES EN COURS

Créances (subvention de la Ville de Paris pour l'année 2008 votée au Conseil de Paris du vendredi 26 septembre 2008 de 3500 € + subvention privée de 600 € + adhésions pour 50 €)	4 150,00
Dettes (fanfare fête de 800 € + Frais de 42,60 €)	842,60

PROJETS FUTURS

BUDGET PREVISIONNEL PROJETS HABITUELS	DEPENSES	RECETTES
<u>Projets 2007/2008 annoncés ci-dessus</u>		
Fête du quartier		
Exposition des artistes	5 000,00	
Atelier d'urbanisme		
Père Noël, carnaval,.etc.		
AMAP et ses ateliers		
<u>Edition et diffusion du carnet « 45/47 rue Blomet, adresse d'artistes ».</u>	6 500,00	
Adhésions		1 000,00
TOTAL =	11 500,00	1 000,00
Créances (subvention de la Ville de Paris pour l'année 2008 votée au Conseil de Paris du vendredi 26 septembre 2008 de 3500 € + subvention privée de 600 € + adhésion de 50 €)		4 150,00
Dettes (fanfare fête de 800 € + NF de 42,60 €)	842,60	
Besoin en financement		- 2 752,86
Subvention (ville de Paris) demandée		5 000,00

BUDGET PREVISIONNEL PROJETS EXCEPTIONNELS	DEPENSES	RECETTES
Allée verte : <u>étude de faisabilité</u> du projet par une Ecole du paysage en complément du rapport d'août 2007 de Blomet Paradiso	6 000,00	
<u>Cinéma en plein air ;</u> <i>Commentaires : il s'agit d'un nouveau projet nécessitant la mise en œuvre de matériel et d'infrastructure inédits pour nous.</i>	A définir	
Inauguration citoyenne et festive du <u>square de L'Oiseau lunaire ;</u>	A définir	
Travail avec l' <u>école</u> élémentaire Blomet et <u>les collèges</u> Duhamel et Buffon sur les artistes du 45/47 rue Blomet ;	A définir	
Projet d'ouverture d'un <u>lieu citoyen</u> mixte privé et public ;	A définir	